



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules blindés
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage Phase III 6C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet véhicules tactiques de contre-attaq	
Solicitation No. - N° de l'invitation M9062-202026/A	Date 2020-04-29
Client Reference No. - N° de référence du client M9062-202026	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$BL-265-27751
File No. - N° de dossier 265bl.M9062-202026	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-29	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brisard, Pascale	Buyer Id - Id de l'acheteur 265bl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 353-1627 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: pascale.brisard@tpsgc-pwgsc.gc.ca	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**Demande de renseignements (DDR)
Véhicule tactique de contre-attaque (VTCA) pour la GRC**

TABLE DES MATIÈRES

1. But et nature de la demande de renseignements (DDR)
2. Contexte
3. Portée éventuelle des travaux
4. Contraintes
5. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales
6. Calendrier et phases d'approvisionnement prévus
7. Demande de renseignements
8. Activités d'engagement à venir
9. Instructions pour la préparation de la réponse

Liste des annexes

1. Annexe A – Questions à l'intention de l'industrie

1. BUT ET NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR)

- 1.1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite les commentaires de l'industrie relativement à l'achat de véhicules tactiques de contre-attaque (VTCA) pour le gouvernement du Canada qui seront utilisés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC).
- 1.2. Le but de la présente demande de renseignements (DDR) est de recueillir de premiers renseignements auprès de l'industrie en ce qui concerne les possibles options, capacités et technologies disponibles pour répondre au besoin de VTCA en tenant compte des exigences opérationnelles, de soutien, de coûts et du calendrier.
- 1.3. Les renseignements fournis par l'industrie seront essentiels pour raffiner les documents relatifs à l'approvisionnement en VTCA, tels que l'invitation à se qualifier (IQ), la demande de propositions (DDP), les spécifications techniques, les critères d'évaluation, les tableaux de coûts et toutes autres exigences relative au VTCA.
- 1.4. Une fois les réponses de l'industrie recueillies, on a l'intention d'entretenir des relations interactives avec celle-ci tout au long des différentes phases d'approvisionnement jusqu'à la publication de l'IQ et de la DDP subséquente.
- 1.5. La présente DDR ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions. Aucun accord ni contrat fondé sur cette DDR ne sera conclu. La présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada et elle n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Cette DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à publier une demande de proposition subséquente ou à attribuer un contrat pour les travaux décrits dans les présentes.
- 1.6. Même si les renseignements recueillis sont considérés comme étant de nature commerciale confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut utiliser l'information aux fins de rédaction d'une ébauche des exigences de rendement (qui peuvent faire l'objet de modifications) et de planification budgétaire.
- 1.7. Les répondants sont encouragés à indiquer, dans les renseignements fournis au Canada, la présence de tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande formulée dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial concernant un répondant (pour en savoir davantage : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).
- 1.8. Les répondants sont tenus d'indiquer si leur réponse, ou toute partie de celle-ci, est assujettie au *Règlement sur les marchandises contrôlées*.



- 1.9. La participation à cette DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La présente DDR ne servira pas à établir une liste de fournisseurs éventuels pour les travaux à venir. De plus, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute demande de soumissions subséquente.
- 1.10. Les répondants ne recevront aucun remboursement pour les frais engagés pour répondre à cette DDR.
- 1.11. La date de clôture de la DDR publiée dans les présentes n'est pas la date limite pour faire des commentaires. Les commentaires seront acceptés jusqu'à ce que la demande de soumissions ultérieure soit publiée (le cas échéant).

2. CONTEXTE

- 2.1. La GRC a besoin d'un véhicule tactique de contre-attaque (VTCA) blindé de taille moyenne pour son équipe antiassaut. Le véhicule doit pouvoir transporter au moins quatre (4) opérateurs et posséder une zone de chargement intérieure à l'arrière. Le véhicule doit pouvoir se faufiler discrètement dans les lieux publics et offrir une protection contre les armes légères, tout en demeurant hautement manœuvrable.

3. PORTÉE ÉVENTUELLE DES TRAVAUX

- 3.1. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a l'intention d'acquérir un ou deux véhicules tactiques de contre-attaque (VTCA) qui seront utilisés au Canada.
- 3.2. Le modèle de VTCA souhaité est un véhicule blindé léger à haute mobilité. Le véhicule sera utilisé principalement en zones urbaines. Le profil de mission comprend une utilisation sur 4 000 km par année.
- 3.3. Exigences en matière de rendement
 - a) Le véhicule doit être hautement manœuvrable.
 - b) Le véhicule doit offrir un niveau de protection balistique de niveau 4 selon le *National Institute of Justice* (NIJ) des États-Unis ou un niveau équivalent. La norme du NIJ est utilisée dans ce document pour définir le « profil balistique ». Les répondants sont invités à présenter leurs niveaux de protection en utilisant des normes de protection qui s'alignent sur les méthodes d'évaluation utilisées dans l'industrie des véhicules blindés, comme BR-V (*Bold Runabout Vehicle*).
- 3.4. Concept prévu pour les services d'entretien
 - a) L'entretien de routine sera effectué par le personnel de la GRC.

- b) Les travaux sous garantie seront effectués par le fabricant d'origine du véhicule de base et devront être assurés dans les limites de la ville d'Ottawa.
- c) L'achat de VTCA comprendra la fourniture de pièces de rechange en quantité suffisante pour assurer l'entretien du véhicule pour une période initiale de deux ans.

4. CONTRAINTES

4.1. Exception relative à la sécurité nationale

Afin de protéger les intérêts de sécurité nationale, le Canada invoque son droit prévu par les accords commerciaux nationaux et internationaux d'utiliser l'Exception relative à sécurité nationale (ESN) pour cet approvisionnement. L'ESN permet au Canada de soustraire l'approvisionnement à certaines ou à l'ensemble des modalités d'un accord commercial pertinent lorsqu'il le juge nécessaire afin de protéger ses intérêts en matière de sécurité nationale ou des intérêts connexes précisés dans le texte des exceptions au titre de la sécurité nationale. Pour ces raisons, la présente DDR ne fait mention d'aucune spécification technique.

4.2. Exigences relatives à la sécurité

En outre, les fournisseurs devront obtenir une cote de sécurité de niveau « Secret » avec autorisation de sauvegarder des renseignements classifiés s'ils veulent soumissionner sur la DDP subséquente. Seuls les fournisseurs qui respectent les exigences relatives à la sécurité et qui auront été préqualifiés au cours du processus d'invitation à se qualifier recevront les éléments classifiés de toute DDP subséquente.

4.3. Sélection préalable des soumissionnaires

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, l'approvisionnement potentiel de VTCA se déroulera en plusieurs phases. Après la publication de la présente demande de renseignements (DDR), le Canada a l'intention de lancer une invitation à se qualifier, afin d'établir une liste restreinte de soumissionnaires potentiels. L'enquête de sécurité aura lieu après l'évaluation et la sélection des soumissionnaires potentiels résultant de l'IQ. La DDP complète ne sera transmise qu'aux fournisseurs préqualifiés (c'est-à-dire les soumissionnaires potentiels retenus lors du processus d'IQ et qui ont reçu les cotes de sécurité requises). Veuillez consulter l'article 6 de la présente DDR pour obtenir de plus amples renseignements sur le calendrier et les phases d'approvisionnement prévus.

5. LOIS, ACCORDS COMMERCIAUX ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

5.1 Voici une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir des conséquences sur les invitations à soumissionner subséquentes :

- a) Exemption des accords commerciaux puisque l'Exception relative à la sécurité nationale (ESN) est invoquée.
- b) Politique du Conseil du Trésor sur la sécurité du gouvernement.
- c) *Règlement sur les marchés de l'État.*
- d) *Loi sur la production de la défense (LPD).*
- e) Programme des marchandises contrôlées (PMC).
- f) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE).

5.2 Il se peut que la liste ci-dessus ne soit pas exhaustive.

6. CALENDRIER ET PHASES D'APPROVISIONNEMENT PRÉVUS

6.1 Le calendrier ci-dessous devrait servir de référence uniquement.

Phases/étapes du processus d'approvisionnement	Date
Publication de la demande de renseignements (DDR)	Avril 2020
Date de clôture de réponse à la DDR	Mai 2020
Démonstration de l'équipement potentiel et séances de consultation individuelles	Juin-juillet 2020
Invitation à se qualifier (IQ)	Août 2020
Évaluation et sélection des soumissionnaires potentiels	Septembre 2020
Enquête de sécurité des soumissionnaires potentiels	Octobre 2020 à mars 2021 (6 mois)
Consultation potentielle de l'industrie avec les fournisseurs préqualifiés	Avril-mai 2021
Publication d'une demande de propositions	Novembre 2021
Clôture de la DDP	Décembre 2021
Évaluation des propositions	Janvier 2021
Attribution du contrat	Février 2021
Livraison du VTCA	Été 2021
Livraisons finales et clôture du contrat de VTCA	Été 2023





DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les répondants sont priés de fournir les renseignements suivants pour aider le gouvernement du Canada à planifier l'approvisionnement en VTCA.

7.1 Qualifications des répondants

Les répondants sont invités à confirmer leur expérience et leur capacité à fabriquer des véhicules blindés pour des clients nord-américains. Les répondants doivent fournir des exemples pour démontrer qu'ils répondent à cette exigence. Les répondants sont également invités à fournir des renseignements sur le niveau de protection et la performance qu'offrent leurs véhicules blindés.

7.2 Renseignements financiers

Les répondants doivent fournir une estimation des coûts par ordre de grandeur approximatif. Les données sur les coûts doivent comprendre l'achat d'un (1) VTCA et de deux (2) VTCA, ainsi que le soutien logistique intégré, lequel comprend à la fois un soutien en service technique et/ou le recours à un représentant du service sur le terrain. Si le répondant propose une gamme de prix, il doit fournir des détails sur les prix disponibles.

7.3 Capacité à offrir des services de soutien

Les répondants doivent avoir de l'expérience de la prestation de services de soutien pour les véhicules qu'ils produisent. Ils devront fournir des exemples qui démontrent cette expérience et leur capacité actuelle à fournir des services de soutien.

7.4 Véhicule proposé

Le Canada invite les répondants à recommander des modèles de véhicules potentiels comme VTCA. Ils doivent fournir des détails sur le véhicule proposé, y compris les types de missions pour lesquelles le véhicule est conçu. Les répondants doivent également fournir tous les renseignements disponibles concernant la protection balistique et la protection en verre qu'offre leur véhicule.

7.5 Processus du fabricant

Le Canada s'intéresse aux processus auxquels les répondants ont recours pour produire et assurer l'entretien de leurs véhicules. Les répondants sont priés de décrire leurs processus de gestion de projet et d'ingénierie. Si un répondant dispose d'un plan d'assurance de la qualité pour la fabrication de son véhicule, il doit en fournir les détails. Si le plan d'assurance de la qualité contient des preuves, comme des certifications balistiques des matériaux (opaques et/ou transparents), des résultats de tests de validation internes de l'entreprise, des résultats ou des rapports complets de certification de protection des véhicules délivrés par un laboratoire d'essai agréé, lesquels font état d'un profil balistique de niveau 4, conformément aux spécifications du NIJ, le répondant devrait fournir ces preuves.





Les répondants sont également invités à détailler l'accessibilité de leurs services de réparation sous garantie, ainsi que la disponibilité commerciale de leurs véhicules. Si leurs véhicules sont soumis à la réglementation sur les marchandises contrôlées ou aux exigences de l'*International Traffic in Arms Regulations* (ITAR), les répondants doivent l'indiquer.

7.6 Autres renseignements sur les capacités

Si les répondants ont d'autres renseignements à communiquer sur les capacités du véhicule proposé ou sur leur capacité à produire un VTCA, ils sont priés de les fournir. Les répondants devraient fournir toute documentation sur le produit dont ils disposent et présenter une description de leur véhicule aussi détaillée que possible.

7.7 Démonstration du véhicule

Les répondants doivent indiquer s'ils peuvent faire la démonstration d'un véhicule et, le cas échéant, sous quelles conditions. En cas de contrainte géographique limitant une éventuelle démonstration du véhicule, les répondants doivent l'indiquer.

7. ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT À VENIR

8.1 Démonstration de l'équipement

Une démonstration de l'équipement peut faire partie des relations interactives avec l'industrie résultant de la présente DDR. Le Canada peut, à sa discrétion, assister à toute démonstration de véhicule proposée par les répondants.

8.2 Séances de consultation individuelles

Le Canada peut, à sa discrétion, contacter ou rencontrer les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander de préciser un aspect d'une de leurs réponses.

8. INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DE LA RÉPONSE

9.1 Présentation de la réponse

Les répondants sont invités à répondre aux questions de l'Annexe A. S'il vous plaît fournir commentaires, préoccupations et, le cas échéant, des recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins définis dans la présente DDR. Les répondants devraient également indiquer et expliquer les hypothèses qui ont guidé leurs réponses.



9.2 Envoi de la réponse

- a) Les répondants intéressés peuvent envoyer leur réponse à l'autorité contractante de TPSGC, dont le nom figure ci-dessous, de préférence par courriel.

Pascal Brisard, Chef de l'équipe en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Immeuble Place du Portage III, 9C2, pièce 20
Pascale.Brisard@tpsgc-pwgsc.gc.ca

- b) Toute modification apportée à la présente DDR sera affichée sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. Le Canada demande aux répondants de consulter le site Achatsetventes.gc.ca régulièrement pour vérifier les modifications apportées, le cas échéant.

9.3 Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements ou autres communications relatives à la présente DDR doivent être adressées exclusivement à l'autorité contractante. Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture. Les demandes de renseignements reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

9.4 Date de clôture de la DDR

Les réponses à cette DDR doivent parvenir à l'autorité contractante de TPSGC identifiée ci-dessus au plus tard le 29 mai, 2020.



ANNEXE A – QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE

1. Qualifications des répondants

- 1.1. Avez-vous de l'expérience à titre de fabricant et fournisseur de véhicules blindés pour des clients en Amérique du Nord?
 - a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 1.2. Avez-vous déjà fabriqué des véhicules blindés offrant une protection balistique de niveau 4 selon le NIJ, ou encore une protection balistique d'un niveau équivalent ou supérieur? Si oui, ces véhicules ont-ils été testés et certifiés par un laboratoire d'essai agréé?
 - a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
 - c) Si les véhicules ont été testés et certifiés par un laboratoire d'essai agréé, veuillez en fournir la preuve en soumettant :
 - les certifications balistiques des matériaux (opaques et/ou transparents); et/ou
 - les résultats des tests de validation internes de l'entreprise; et/ou
 - les résultats ou les rapports complets de certification de protection des véhicules délivrés par un laboratoire d'essai agréé,lesquels font état d'un profil balistique de niveau 4, conformément aux spécifications du NIJ.
- 1.3. Disposez-vous d'une plateforme blindée fiable? Dans ce cas, on entend par « fiable » une plateforme qui n'a présenté aucun défaut majeur pendant les trois premières années d'exploitation.
 - a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.

2. Renseignements financiers

- 2.1. Êtes-vous en mesure de fournir une estimation approximative des coûts? Le cas échéant, veuillez indiquer le coût approximatif pour :
 - a) L'achat d'un (1) VTCA et de deux (2) VTCA;
 - b) Le soutien logistique intégré, lequel comprend à la fois un soutien en service et le recours à un représentant du service sur le terrain.
- 2.2. Quels services proposez-vous et quelle est votre structure de prix?

3. Capacité à offrir des services de soutien

- 3.1. Avez-vous de l'expérience dans la prestation de soutien en service dans le secteur des véhicules blindés en Amérique du Nord, y compris les services de réparation et d'entretien, la fourniture de pièces de rechange, notamment les pièces de marchandises contrôlées, ainsi que les services de garantie et d'après-garantie?
 - a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 3.2. Votre entreprise fournit-elle actuellement des services de soutien après-vente? Si oui, quels sont-ils et quelle est sa structure de prix?

4. Véhicule proposé

- 4.1. Avez-vous des recommandations à l'égard d'un ou de plusieurs VTCA en particulier? Le cas échéant, veuillez fournir des détails concernant le ou les véhicules que vous proposez.
- 4.2. Pour quelles missions typiques vos véhicules blindés sont-ils conçus?
- 4.3. Quels sont les niveaux de protection balistique offerts par le ou les véhicules que vous proposez?
- 4.4. Quel type de protection balistique offrez-vous en ce qui concerne le verre?
- 4.5. Quels est la marque et le modèle du châssis des véhicules que vous fabriquez?

5. Processus du fabricant

- 5.1. Quels sont vos processus en matière de gestion de projet, de gestion de l'ingénierie, de gestion de la production et d'assurance de la qualité (p. ex. la norme ISO 9001)?



- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 5.2. Avez-vous la capacité de fournir des services de réparation et d'entretien sous garantie dans les limites de la ville d'Ottawa, en Ontario (Canada)?
- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 5.3. Les pièces de vos véhicules sont-elles offertes commercialement?
- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toute les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 5.4. Prévoyez-vous que certaines pièces soient soumises à la réglementation sur les marchandises contrôlées ou aux exigences de l'ITAR?
- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.
- 5.5. Disposez-vous d'un plan d'assurance de la qualité qui présente en détail les processus à suivre lors de la fabrication du véhicule?
- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
 - b) Si vous disposez d'un plan d'assurance de la qualité pour la fabrication de votre véhicule, veuillez en fournir les détails.
 - c) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.

5.6 Votre plan d'assurance de la qualité fournit-il des preuves solides (p. ex. des rapports d'essais délivrés par un laboratoire agréé) que les matériaux de blindage utilisés (opaques et transparents) et la conception du véhicule répondent aux spécifications de blindage énoncées et que le produit livrable final satisfera à toutes les exigences en matière de niveau de protection?

- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
- b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.

6. Autres renseignements sur les capacités

6.1. Disposez-vous d'une documentation sur le produit présentant en détail les caractéristiques physiques extérieures et intérieures du véhicule que vous proposez? Si oui:

- a) Veuillez fournir un exemplaire de la littérature descriptive sur le produit.
- b) Veuillez fournir une description du véhicule et de tout l'équipement à fournir.
- c) Veuillez fournir un modèle tridimensionnel en format PDF ou électronique de l'intérieur du véhicule. Le modèle tridimensionnel proposé devrait comprendre les dimensions intérieures de la carrosserie, ainsi que la disposition des sièges, des accessoires et de l'équipement auxiliaire.

7. Démonstration de l'équipement

7.1 Possédez-vous un véhicule de démonstration?

- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
- b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.

7.2 Quelles dispositions faudrait-il prendre pour que le Canada assiste à une démonstration du véhicule que vous proposez?

- a) Donnez des explications et formulez des commentaires en prenant soin de noter toutes les préoccupations, hypothèses et solutions de rechange, le cas échéant.
- b) Donnez des exemples pour démontrer que vous répondez à cette exigence.

